

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

| | |
|------------------|---|
| 6 septembre 2011 | Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, mardi le 6 septembre 2011 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire. |
| Présences | Sont aussi présents, les conseillers suivants : Daniel Boucher, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Richard Désourdy, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau. |
| Autres présences | La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault ainsi que neuf citoyens sont aussi présents. |

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire Réal Pelletier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

1. Prière

ADMINISTRATION

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} août et de la séance extraordinaire du 8 août 2011
4. Comptes du mois payés et à payer
5. Congrès de la FQM les 29, 30 septembre et le 1^{er} octobre prochain
6. Code d'éthique et de déontologie pour les élus
7. Déclaration signée par un vérificateur externe pour bénéficier de la compensation pour la collecte sélective des matières recyclables
8. Annulation des taxes municipales de La Falaise Inc.
9. Offre de photos aériennes

COMMUNICATIONS

10. Compte-rendu de la rencontre du comité des communications

SECURITÉ PUBLIQUE

11. Rapport du chef pompier
12. Compte-rendu de la rencontre du comité incendie du 30 août dernier
 - Offre de service de Monsieur Pierre Leblanc comme préventionniste
 - Engagement d'un pompier volontaire
 - Journée porte ouverte le 15 octobre prochain
13. Mérite MMQ en gestion des risques
14. Clôture au centre communautaire
15. Révision du schéma de couverture de risques en incendie
16. Demande de rencontre par la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge
17. Semaine de la justice réparatrice
18. Invitation à la *Journée montréalaise de la santé publique*
19. Aide financière pour les dommages subis par la tempête Irène
20. Mérite MMQ en gestion des risques

VOIRIE MUNICIPALE

21. Rapport de l'inspecteur municipal
22. Mandat à la firme Qualitas pour des analyses effectuées lors des travaux de réfection des chemins
23. Soumissions pour l'agrandissement du garage municipal
24. Demande de travaux d'entretien de la branche 18 du ruisseau Groat par Monsieur Pierre Fontaine
25. Vente de la faucheuse
26. Émondage d'un peuplier sur le chemin Champlain
27. Déneigement des avenues
28. Demande de la GRC pour l'installation de poteaux sur le chemin des Érables

HYGIENE DU MILIEU

29. Invitation à la présentation du projet d'usine de biométhanisation - Gestion des matières organiques
30. Offre de service concernant une rencontre avec le MRNF et le MDDEP concernant le projet de stabilisation des berges aux abords du lac Champlain

URBANISME ET ZONAGE

31. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
32. Nouvelle affectation agricole dynamique
33. Décision de la C.P.T.A.Q. concernant la demande de Madame Nathalie Rippert et Monsieur Bernard Delacour
34. Dernière version des cartes illustrant les limites des îlots déstructurés présentés à la C.P.T.A.Q.
35. Invitation au colloque Jeunes actifs pour des communautés en santé
36. Projet de décret permettant la reconstruction des résidences permanentes détruites lors des inondations des mois de mai et de juin 2011

LOISIRS ET CULTURE

37. Invitation à un résident de Cuba pour le temps d'une exposition de ses œuvres d'art

AFFAIRES EXTERIEURES

38. Rapport de la MRC

39. Chemin des Cantons : Tracé provisoire et critères

40. Demande d'autorisation de passage dans le cadre de l'évènement cycliste « *L'Échappée Belle* »

41. Achat d'une couronne pour l'armistice

42. Demande de contribution financière pour la 23^e édition de l'Opération Nez Rouge

43. VARIA - Demande prolongation de l'aqueduc sur la rue Allan
- Patinoire
- Pacte rural

44. Levée

11-09-163

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

11-09-164

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : Le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} août 2011 ainsi que la séance extraordinaire du 8 août 2011 soient adoptés tel que rédigés et lus par les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN AOÛT 2011 : 26 828.75 \$

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN AOÛT 2011 :

| | | |
|----------|--------------------------------------|----------|
| C1100557 | CMP Mayer | 220.11 |
| C1100558 | Petite caisse | 359.09 |
| C1100559 | Supérieur Propane inc. | 133.86 |
| C1100560 | Federation Québécoise des Munic. | 3 930.41 |
| C1100561 | Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes | 500.00 |
| C1100562 | Garage MGO Dupont inc. | 988.44 |
| I0110123 | Telus | 712.66 |
| I0110124 | Receveur généra | 3 449.31 |
| I0110125 | Ministre du Revenu du Québec | 8 692.77 |
| I0110126 | Banque HSBC Canada | 3 773.35 |
| I0110127 | Hydro-Québec | 127.40 |
| I0110128 | Telus | 736.44 |
| I0110129 | Bell Internet haute Vitesse Affaires | 87.66 |
| I0110130 | Hydro-Québec | 289.00 |
| I0110131 | Hydro-Québec | 297.12 |
| I0110132 | Bell Mobilité | 355.28 |

Total des comptes payés 24 652.90\$

LISTE DES COMPTES À PAYER :

| | | |
|----------|---|----------|
| C1100563 | Jacqueline C. Chisholm | 38.63 |
| C1100564 | Luc Marchessault | 808.00 |
| C1100565 | Jacques Pelletier | 73.50 |
| C1100566 | Daniel Boucher | 67.70 |
| C1100567 | Ministre des Finances | 67.22 |
| C1100568 | Régie Intermun.Élimination Déchets | 2 433.11 |
| C1100569 | Christiane Dubé | 75.00 |
| C1100570 | Arlette Arpin | 75.00 |
| C1100571 | Stelem | 222.15 |
| C1100572 | Petrole Dupont | 4 460.05 |
| C1100573 | Aquatech Soc. Gestion de l'eau | 1 392.65 |
| C1100574 | Station Service St-Armand | 55.82 |
| C1100575 | Équipement Laguë Pike-River inc. | 231.17 |
| C1100576 | Hugh Symington | 24.00 |
| C1100577 | Papeterie Coupal (2010) inc. | 178.44 |
| C1100578 | CDS Produits de Bureau inc. | 227.64 |
| C1100579 | L. Bourgea & Fils inc. | 1 548.06 |
| C1100580 | J.O. Lévesque Ltée | 2 487.01 |
| C1100581 | Martech inc. | 537.16 |
| C1100582 | Pièces d'Autos de Bedford | 279.46 |
| C1100583 | Centre du pneu F.M.L. | 787.22 |
| C1100584 | Garage Réjean Raymond | 123.04 |
| C1100585 | Pizza Joe | 161.00 |
| C1100586 | Motgomery Sandy | 250.05 |
| C1100587 | L'Homme & Fils enr. | 687.75 |
| C1100588 | Entreprises Électriques de Bedford | 894.65 |
| C1100589 | Groupe Ultima | 174.00 |
| C1100590 | Location Florabec inc. | 365.40 |
| C1100591 | Real Huot inc. | 139.56 |
| C1100592 | Patrice Fontaine | 2 650.46 |
| C1100593 | Matthew Grenia | 73.50 |
| C1100594 | Atelier de mécanique Mobile de l'Estrie | 2 652.77 |
| C1100595 | Bock inc. | 391.79 |
| C1100596 | Restaurant chez pépé | 107.52 |
| C1100597 | Quincaillerie Best | 50.02 |
| C1100598 | Groupe Maska inc. | 344.99 |
| C1100599 | Würth Canada Limitée | 333.40 |
| C1100600 | Concassage Pelletier inc. | 1 443.27 |
| C1100601 | Kemira Water Solutions Canada inc. | 3 104.75 |
| C1100602 | Allied Medical | 359.54 |
| C1100603 | Previmed | 198.45 |
| C1100604 | CSE Incendie et sécurité inc. | 222.38 |
| C1100605 | Francis Picard | 98.26 |
| C1100606 | Sani-Eco inc. | 485.26 |
| C1100607 | Réseau Mobilité plus | 224.32 |
| C1100608 | Communication plus | 109.82 |
| C1100609 | Biolab | 836.21 |
| C1100610 | Magasin général Pike-River | 202.60 |
| C1100611 | Equiparc Manufacturier d'équipement | 2 620.28 |
| C1100612 | Lamothe Énergie | 877.78 |
| C1100613 | Commission Scolaire du Val-des-Cerfs | 175.41 |
| C1100614 | Toilettes Portatives Sanibert | 296.20 |
| C1100615 | Calclo inc. | 6 579.17 |
| C1100616 | Marc Riel | 2 220.00 |
| C1100617 | Grant Symington | 883.75 |
| C1100618 | Jean-Philippe Tremblay | 520.00 |
| C1100619 | Andrew Monette | 487.50 |
| C1100620 | Gendreau Joel | 54.00 |
| C1100621 | Jerry Mahood | 292.50 |
| C1100622 | Josée Blaquièrre | 300.00 |
| C1100623 | Karine Laurence | 300.00 |

Total des comptes à payer 48 360.34 \$

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Directrice générale

11-09-165

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : les comptes ci hauts mentionnés au montant de 26 828.75 \$, de 24 652.90 \$ et de 48 360.34 \$ soient acceptés et payés ainsi que les factures suivantes:

| | |
|----------------------------------|-------------|
| - Sylvie Smith : | 120.00 \$ |
| - Loisirs St-Damien de Bedford : | 1 585.00 \$ |
| - Groupe Synergis : | 1 139.81 \$ |
| - Les Entreprises Dénex inc. : | 1 993.69 \$ |

ADOPTÉ

En faveur : 6 voix

Contre : 1 voix (le conseiller Clément Galipeau est contre le paiement de la facture de Les Entreprises Dénex inc.)

11-09-166

DÉPENSE DU Puits AU GARAGE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE : le creusage d'un puits au garage municipal était prévu au budget 2010 :

CONSIDÉRANT QUE : le puits sera creusé en 2011;

En conséquence,

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : les dépenses encourues pour le creusage du puits au garage municipal soient payées à même le surplus accumulé,

QUE : les factures suivantes soient payées à même le surplus accumulé :

| | |
|--|-----------|
| - L. Bourgea & Fils inc. : | 77.15 \$ |
| - J.O. Lévesque Ltée : | 98.46 \$ |
| - L'homme & Fils enr. : | 253.00 \$ |
| - L'homme & Fils enr. : | 43.89 \$ |
| - Entreprises Électriques Bedford inc. : | 912.53 \$ |

ADOPTÉ

5. CONGRÈS DE LA FQM LES 29, 30 SEPTEMBRE ET LE 1^{ER} OCTOBRE PROCHAIN

La politique d'annulation prévoit que des frais de 125 \$ seront retenus par congressiste qui annulera son inscription avant le 2 septembre 2011.

6. CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES ÉLUS

RAPPEL... Le code d'éthique et de déontologie pour les élus doit être adopté avant le 2 décembre 2011.

11-09-167

7. DÉCLARATION SIGNÉE PAR UN VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR BÉNÉFICIAIRE DE LA COMPENSATION POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES

CONSIDÉRANT QUE : Recyc-Québec exige dorénavant une déclaration sur les coûts et le tonnage des matières recyclables afin de bénéficier du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables;

CONSIDÉRANT QUE : des modifications ont été apportées au régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables, à la suite de l'adoption du projet de loi 88;

CONSIDÉRANT QUE : cette déclaration doit être signée par un vérificateur externe afin d'indiquer si, à son avis, elle présente fidèlement les renseignements qui y sont inclus;

En conséquence,

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QU' : la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit mandatée pour signer la déclaration sur les coûts et le tonnage des matières recyclables, devant être produite afin de bénéficier du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables.

ADOPTÉ

8. ANNULATION DES TAXES MUNICIPALES DE LA FALAISE INC.

Le sujet est reporté à la séance ordinaire d'octobre.

9. OFFRE DE PHOTOS AÉRIENNES

Les membres du Conseil refusent l'achat des photographies aériennes proposées.

10. COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Daniel Boucher fait le compte rendu de la rencontre du 23 août dernier.

11. RAPPORT DU CHEF POMPIER

Pour la journée porte-ouverte, inviter Journal le St-Armand et la Voix de l'Est.

12. COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ INCENDIE DU 30 AOÛT DERNIER

Monsieur le maire résume le compte-rendu de la rencontre du comité incendie le 30 août dernier.

11-09-168 OFFRE DE SERVICE DE MONSIEUR PIERRE LEBLANC COMME PRÉVENTIONNISTE

CONSIDÉRANT QUE : la MRC de Brome-Missisquoi n'engagera plus de préventionniste;

CONSIDÉRANT QUE : la Ville de Bedford offre les services de leur préventionniste, Monsieur Pierre Leblanc, à la municipalité de Saint-Armand pour la couverture des risques élevés sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE : les honoraires pour ce service seraient à taux horaire fixe de 50 \$ l'heure plus les taxes, incluant la fourniture du véhicule;

En conséquence,

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte l'offre de la Ville de Bedford pour les services de leur préventionniste, Monsieur Pierre Leblanc, au taux horaire de 50 \$ l'heure plus les taxes, incluant la fourniture du véhicule.

ADOPTÉ

11-09-169 ENGAGEMENT D'UN POMPIER VOLONTAIRE

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : Pierre Gilles Tétreault soit engagé comme pompier volontaire au taux horaire de 15 \$.

ADOPTÉ

11-09-170

JOURNÉE PORTE OUVERTE LE 15 OCTOBRE PROCHAIN

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : la municipalité accepte de déboursier pour un goûter et un extincteur pour la journée porte-ouverte à la caserne le 15 octobre prochain.

ADOPTÉ

13. MÉRITE MMQ EN GESTION DES RISQUES

Aucune participation.

14. CLÔTURE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Des informations devront être obtenues concernant les normes d'installation d'une clôture sur un terrain public. Suite à ces informations, les prix seront demandés.

15. RÉVISION DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE

La municipalité de Saint-Armand n'a aucun intérêt à proposer une offre de service à la MRC de Brome-Missisquoi afin d'effectuer la gestion régionale du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

16. DEMANDE DE RENCONTRE PAR LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

17. SEMAINE DE LA JUSTICE RÉPARATRICE

Aucune participation.

18. INVITATION À LA JOURNÉE MONTÉRÉGIENNE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Invitation transmise aux membres du Conseil.

19. AIDE FINANCIÈRE POUR LES DOMMAGES SUBIS PAR LA TEMPÊTE IRÈNE

Le ministère de la Sécurité publique prépare l'arrêté ministériel mettant en œuvre le programme d'aide financière pour les municipalités, les entreprises et les citoyens suite au passage de la tempête Irène.

20. MÉRITE MMQ EN GESTION DES RISQUES

Aucune participation.

21. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

- Footing et solage coulé au garage municipal.
- Pulvérisation des chemins Chevalier et Édoin commence demain.
- Les pancartes de nom de rue sont commandées.

11-09-171 22. MANDAT À LA FIRME QUALITAS POUR DES ANALYSES EFFECTUÉES LORS DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES CHEMINS

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte l'offre de services professionnels présenté par Groupe Qualitas inc., pour la réalisation du contrôle qualitatif des matériaux, dans le cadre du projet de pulvérisation du pavage existant et pavage des chemins Chevalier et Édoin, au coût de 7 336.20 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ

23. SOUSSIONS POUR L'AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL

11-09-172 MATÉRIAUX

CONSIDÉRANT les deux (2) soumissions reçues pour la fourniture des matériaux nécessaires à l'agrandissement du garage municipal, soit :

- Bedford Rona Lévesque Ltée : 10 859.01 \$, taxes incluses,
- BMR L'homme et Fils : 11 096.39 \$, taxes incluses,

En conséquence,

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : les matériaux nécessaires à l'agrandissement du garage municipal soient achetés chez Bedford Rona Lévesque Ltée, au montant de 10 859.01 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ

11-09-173 FONDATION

CONSIDÉRANT : les deux (2) soumissions reçues pour les travaux de fondations pour l'agrandissement du garage municipal, soit :

- Fondations La Roche et Fils inc. : 11 071.81 \$, taxes incluses,
- Coffrages Dunasso 2001 inc. : 9 654.00 \$, taxes incluses,
(pompe à béton non incluse);

En conséquence,

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : les fondations pour l'agrandissement du garage municipal soient construites par Coffrages Dunasso 2001 inc. au coût de 9 654.00 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ

11-09-174

CONTRACTEUR

CONSIDÉRANT : les deux (2) soumissions reçues pour la main d'œuvre pour l'agrandissement du garage municipal, soit :

Les Constructions Francalex inc. : 16 700.00 \$ plus taxes,
Gestion Marc Chevalier : 14 850.00 \$ plus taxes;

En conséquence,

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : Gestion Marc Chevalier soit engagé pour effectuer la main d'œuvre nécessaire à l'agrandissement du garage municipal au coût de 14 850.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS 21H00

M. Da Sylva : Combien d'enfants au camp de jour ?

Monique Dupuis : Vidages à la semaine ou au 2 semaines ? Revitalisation des berges : où en est rendu le projet ?

Colette Litjens : La clôture au centre communautaire devrait avoir 4 pieds. Creusage du cours d'eau chez Michel Warnant pour quand ?

Le conseiller Richard Désourdy quitte à 21h15.

11-09-175

24. DEMANDE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA BRANCHE 18 DU RUISSEAU GROAT PAR MONSIEUR PIERRE FONTAINE

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand appuie la demande de travaux d'entretien de la branche 18 du ruisseau Groat, sur les lots 369 et 370 du cadastre de la Paroisse de Saint-Armand Ouest, présentée par Monsieur Pierre Fontaine;

QUE : les coûts de ces travaux soient répartis entre les propriétaires situés en tout ou en partie dans le bassin de drainage des cours d'eau;

QUE : la municipalité autorise le paiement à la M.R.C. de Brome-Missisquoi du dépôt de 2 000 \$ remboursable à la fin du projet.

ADOPTÉ

25. VENTE DE LA FAUCHEUSE

Offrir à Holbec inc.

- 11-09-176 26. **ÉMONDAGE D'UN PEUPLIER SUR LE CHEMIN CHAMPLAIN**
- CONSIDÉRANT :** le rapport de Monsieur François Daudelin, ing. forestier de la MRC de Brome-Missisquoi, suite à l'inspection des peupliers en bordure du chemin Champlain effectuée le 9 août 2011;
- CONSIDÉRANT QUE :** l'arbre 177 enregistre des caractéristiques inquiétantes au point de nécessiter un abattage d'arbre;
- En conséquence,
- Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Daniel Boucher
et résolu
- QUE :** l'inspecteur municipal, monsieur Luc Marchessault, se charge d'abattre ou de faire abattre l'arbre 177, tel que suggéré par Monsieur François Daudelin, ing. Forestier de la M.R.C. de Brome-Missisquoi, dans son rapport d'inspection daté du 11 août 2011.
- ADOPTÉ**
-
- 11-09-177 27. **DÉNEIGEMENT DES AVENUES**
- Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Marielle Cartier
et résolu
- QUE :** le contrat de déneigement des avenues soit octroyé à Monsieur Stéphane Pelletier au coût de 5 000 \$ pour la saison d'hiver 2011-2012 aux conditions énumérées à sa soumission datée du 23 août 2011.
- ADOPTÉ**
-
- 11-09-178 28. **DEMANDE DE LA GRC POUR L'INSTALLATION DE POTEAUX SUR LE CHEMIN DES ÉRABLES**
- CONSIDÉRANT :** la demande de Monsieur Laurent Martel, Technicien pour les projets de construction et entretien pour la Gendarmerie Royale du Canada (G.R.C.), à l'effet d'installer deux poteaux de bois de 45 pieds et de 55 pieds de haut sur l'emprise du chemin des Érables;
- CONSIDÉRANT QUE :** la demande a été reçue au bureau municipal le 6 septembre 2011;
- CONSIDÉRANT QUE :** les membres du Conseil n'ont eu aucun délai pour analyser la demande;
- En conséquence,
- Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Clément Galipeau
et résolu
- QUE :** les membres du Conseil rejette la demande et demande une rencontre avec les représentants de la G.R.C. afin de connaître et négocier le projet.
- ADOPTÉ**
-
29. **INVITATION À LA PRÉSENTATION DU PROJET D'USINE DE BIOMÉTHANISATION - GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES**
- la présentation aura lieu le 22 septembre 2011 à 19h30 à la MRC de Brome-Missisquoi.
- À date Réal Pelletier, Marielle Cartier et Clément Galipeau seront présents.

11-09-179

30. OFFRE DE SERVICE CONCERNANT UNE RENCONTRE AVEC LE MRNF ET LE MDDEP CONCERNANT LE PROJET DE STABILISATION DES BERGES AUX ABORDS DU LAC CHAMPLAIN

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte l'offre de services de Groupe Synergis, pour la préparation de fiches d'intervention type en vue d'une présentation aux représentants du MRNF et du MDDEP afin d'établir la suite du projet de stabilisation des berges aux abords de la baie Missisquoi, au coût de 2 713\$ plus taxes.

ADOPTÉ

31. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Le rapport est déposé.

32. NOUVELLE AFFECTATION AGRICOLE DYNAMIQUE

Suite à la rencontre avec Monsieur Francis Dorion et Madame Nathalie Grimard de la MRC de Brome-Missisquoi le 12 août dernier, les membres du Conseil réitère leur position de retirer la partie entre le chemin du Moulin et la zone de conservation, du chemin Champlain aux limites nord du lot 31.

33. DÉCISION DE LA C.P.T.A.Q. CONCERNANT LA DEMANDE DE MADAME NATHALIE RIPPERT ET MONSIEUR BERNARD DELACOUR

La C.P.T.A.Q. a autorisé la demande de Madame Nathalie Rippert et Monsieur Bernard Delacour à l'effet d'aménager trois chambres à être louées et une salle à manger au 192, chemin des Érables.

34. DERNIÈRE VERSION DES CARTES ILLUSTRANT LES LIMITES DES ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS PRÉSENTÉS À LA C.P.T.A.Q.

La décision préliminaire de la C.P.T.A.Q. devrait être rendue d'ici quelques semaines.

35. INVITATION AU COLLOQUE JEUNES ACTIFS POUR DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ

Aucune participation.

36. PROJET DE DÉCRET PERMETTANT LA RECONSTRUCTION DES RÉSIDENCES PERMANENTES DÉTRUITES LORS DES INONDATIONS DES MOIS DE MAI ET DE JUIN 2011

L'information a été transmise aux membres du Conseil.

11-09-180

37. INVITATION À UN RÉSIDANT DE CUBA POUR LE TEMPS D'UNE EXPOSITION DE SES ŒUVRES D'ART

CONSIDÉRANT QUE : Monsieur Dieter Steiche désire organiser une exposition d'œuvres d'art qu'il a en sa possession;

CONSIDÉRANT QUE : il aimerait que l'auteur de ces œuvres soit présent lors de l'exposition;

CONSIDÉRANT QUE : l'auteur est un résidant de Cuba;

CONSIDÉRANT QU' : un résidant de Cuba doit fournir une lettre d'invitation au Canada avec son application pour un visa;

CONSIDÉRANT QUE : Monsieur Steiche aimerait que l'auteur en question soit invité par la municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand est d'accord à inviter un cubain afin qu'il soit présent lors de l'exposition de ses œuvres d'art;

QUE : la municipalité se retire du financement et de l'organisation de l'exposition;

QUE : la conseillère, Madame Ginette Lamoureux Messier, est autorisée à signer la lettre d'invitation, en tant que responsable du comité du carrefour culturel.

ADOPTÉ

38. RAPPORT DE LA MRC

- chemins des Cantons

- Internet haute vitesse : la MRC demande aux entrepreneurs ayant mis un injonction sur le projet de prouver qu'ils peuvent fournir le même service à la grandeur du territoire !

39. CHEMIN DES CANTONS : TRACÉ PROVISOIRE ET CRITÈRES

L'information a été transmise aux membres du Conseil. Madame Ginette Lamoureux Messier s'occupera de fournir l'information manquante, à propos de Saint-Armand, au CLD.

11-09-181

40. DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE DANS LE CADRE DE L'ÉVÈNEMENT CYCLISTE « L'ÉCHAPPÉE BELLE »

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité autorise l'évènement cycliste féminin « *L'Échappée Belle* » à traverser Saint-Armand, dimanche le 18 septembre 2011.

ADOPTÉ

11-09-182

41. ACHAT D'UNE COURONNE POUR L'ARMISTICE

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : la municipalité accepte d'acheter une couronne pour l'armistice au coût de 45\$.

ADOPTÉ

11-09-183

42. DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LA 23^E ÉDITION DE L'OPÉRATION NEZ ROUGE

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la municipalité accepte de contribuer financièrement à Opération Nez Rouge pour sa 23^e édition au montant de 100 \$.

ADOPTÉ

43. VARIA

DEMANDE AQUEDUC

- Acheminer une copie du règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux
- en principe, la municipalité serait d'accord avec le prolongement du réseau d'aqueduc
- contrainte : la pipeline de TransCanada Pipelines

PATRIMOINE

Aucune résolution.

PACTE RURAL

Aucune résolution.

11-09-184

44. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Serge Courchesne
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 22H40.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier